

PER  
III (61)

244

GUYANE FRANÇAISE.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR

M. VICTOR REY

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE

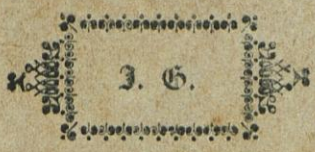
DU CONSEIL GÉNÉRAL

LE 18 SEPTEMBRE 1905.



244

Handwritten blue ink markings, possibly 'L' and 'ASH'.



CAYENNE

IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

1905.

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE  
  
20039640



GUYANE FRANÇAISE

1950

1950

1950

1950



**GUYANE FRANÇAISE.**

*JH*  
~~*P 1204*~~

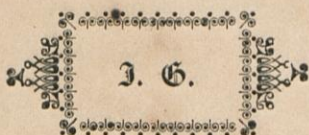
**DISCOURS**

PRONONCÉ PAR

**M. VICTOR REY**

Pbr 123  
BIBLIOTHEQUE  
A. FRANCONIE  
CAYENNE

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE  
A L'OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE  
**DU CONSEIL GÉNÉRAL**  
LE 18 SEPTEMBRE 1905.



CAYENNE  
IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.  
—  
1905.



GUYANE FRANÇAISE

DISCOURS

PROFANE

M. VICTOR REY

GOVERNEMENT DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OCCASION DE LA SESSION ORDINAIRE

DE LA GUYANE FRANÇAISE

LE 15 FÉVRIER 1900



---

# DISCOURS

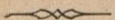
PRONONCÉ PAR

**M. VICTOR REY**

GOUVERNEUR DE LA GUYANE FRANÇAISE

A L'OUVERTURE DE LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

*Le 18 septembre 1905.*



Messieurs les Conseillers généraux,

Lorsque j'ai été désigné pour la Guyane, mon premier mouvement a été la surprise et si j'ai été flatté de me voir confier une colonie aussi importante, j'ai eu surtout la préoccupation de la charge qui allait m'incomber.

C'est que j'ai toujours accordé, dans ma pensée, une importance considérable à cette fonction de Gouverneur d'une colonie. Je n'ai pas été seulement préoccupé des avantages matériels et surtout moraux qui s'y rattachent, je me suis d'abord demandé quelles vertus et quelles connaissances un homme devait posséder pour pouvoir prétendre à administrer les affaires de toute une population et de tout un pays.

Il faut être sûr d'aimer assez son semblable pour être certain de ne jamais agir, quoi qu'il arrive, quoi qu'il dise et qu'il vous fasse, que dans son intérêt et pour son bien. Il faut se faire un idéal et tenter de s'en rapprocher, adopter un programme et le suivre.

Toutes les études, tous les actes doivent avoir pour levier l'amour de son pays, de la colonie qui vous est confiée et, par



dessus tout, des êtres qui y vivent. Toutes nos facultés leur appartiennent et elles doivent être employées à obtenir la plus grande somme de bonheur au profit du plus grand nombre d'entre eux.

Les connaissances devraient être multiples, mais, comme personne n'est universel, elles doivent être surtout économiques et sociales, inspirées de la morale la plus saine possible et du devoir le plus inflexible.

Est-ce à dire que je prétendais réunir d'aussi éminentes qualités ? Certainement non. Je n'avais que le mérite de savoir quelles étaient celles dont je devais ambitionner la possession.

Par tradition, la Guyane est classée dans l'esprit des coloniaux comme une importante colonie, et c'est celle dont on me confiait les intérêts. Ainsi que je vous l'ai dit, Messieurs, avant de me sentir flatté de l'honneur qu'on me faisait, j'ai eu surtout la stupeur de la grandeur du devoir qu'on m'imposait. C'est dans cette disposition d'esprit que j'ai quitté la France pour venir vers vous. J'avais peu appris de cette colonie parce que je n'avais rien demandé d'elle, je m'étais gardé des ressentiments possibles et j'avais tenu à débarquer sans idées préconçues et surtout sans tendances. Je n'avais et je n'ai encore qu'une aspiration : lui être utile. Je n'ignorais pourtant pas l'agitation dont la Guyane venait de souffrir, mais j'avais appris aussi qu'ici tout le monde était républicain et qu'il ne s'agissait, en réalité, que de luttes d'influences et de personnes. Dès lors, ma conduite était toute tracée, je devais observer la plus stricte neutralité, et cette attitude devait devenir celle de mon administration.

Que s'est-il dégagé de mon impression à l'arrivée ? Que la population était toute disposée à accueillir un homme qui venait vers elle en ami, décidé à faire respecter la justice et à assurer la paix.

La réception, pour officielle qu'elle était, était empreinte d'une si simple et si réelle courtoisie que j'ai été heureusement impressionné et que j'ai cru pouvoir me fortifier dans cette espé-



rance que la loyauté et la simplicité de mes intentions seraient vite comprises et admises par vous.

J'avais hâte de vous dire toute ma pensée parce que j'ai cru reconnaître que le caractère distinctif de l'habitant de cette colonie est composé d'une nervosité et d'une impressionnabilité qui réclament des situations très nettes.

○ Ce que veulent les Guyanais, c'est un sort meilleur et ils ont raison. Ils ont raison, dis-je, parce qu'au premier pas sur ce sol si riche, si fécond, on est humilié et péniblement impressionné par l'état d'abandon du port qui n'est pas défendu contre l'enlèvement des vases. Quelle lamentable situation cela ne doit-il pas créer ? Comment ne pas être pénétré de suite de cette vérité, que les produits importés dans ce pays sont grevés du coût des manutentions difficiles et multiples et que les transactions commerciales doivent nécessairement s'en ressentir.

Les barrières opposées à la rentrée des produits de première nécessité mettent ces produits hors de la portée des consommateurs et plus particulièrement des classes laborieuses et il s'en suit la gêne, sinon la misère.

Que d'autres fâcheuses conséquences doivent nécessairement résulter de ce sommeil de la vie économique ?

○ La première c'est l'oisiveté des esprits qui souffrent et qui engendrent la politique haineuse et stérile, alors qu'avec un peu d'activité, les mêmes esprits seraient intéressés par l'essor productif et rassurant.

○ Les affaires sont sans fluctuation, l'étiage est bas et elles y restent ; il n'y a pas de lutte commerciale et, partant, pas d'amélioration, pas d'énergie en activité, pas d'ambition aiguillonnée : l'espérance ne stimule plus et l'on s'habitue à se contenter de peu.

○ Or, Messieurs, qu'on y prenne garde, l'effort seul est productif ; s'il disparaît, c'est la mort. Mais ici, heureusement, il n'est que latent et vous le verrez vite renaître quand vous lui donnerez l'outillage dont il a besoin pour se manifester.



Nous avons donc avant tout le devoir de nous consacrer au développement de la colonie par sa mise en valeur rationnelle et immédiate et c'est à cela que je vous convie.

Je ne voudrais pas montrer la situation plus sombre qu'elle ne l'est, mais elle doit pourtant être exposée une bonne fois, parce que les affaires publiques souffrent, elles aussi, de la veulerie de l'existence générale et les services en sont comme désorientés. Des déformations se sont produites dans les fonctions et dans les attributions, et le devoir est apparu modifié parce que la tourmente des passions a sévi sur tout et sur tous.

La tolérance de l'immixtion des fonctionnaires dans les manifestations de la politique locale est certainement le plus grand mal qu'on puisse leur faire, et comme je ne leur veux que du bien, je les supplie de ne pas s'en mêler et, au besoin, je le leur ordonne.

Il n'est pas possible qu'un employé d'un service public ne se représente pas à tous instants qu'il est un agent de la société à laquelle il appartient ; qu'il a accepté de renoncer à s'occuper de ses propres affaires pour se consacrer à la solution de celles de tout le monde. C'est pour cela qu'il est payé, par mensualité, sur l'apport fourni par tous les contribuables d'un même pays. Or, les contribuables appartiennent à tous les partis et le fonctionnaire ne saurait publiquement servir les uns sans froisser les autres.

Il a un droit que je prends ici avec plaisir l'engagement de lui laisser exercer en toute liberté, c'est celui de vote. Celui qui en veut plus, doit acheter sa liberté en renonçant au bénéfice de la stabilité de sa situation.

Toute tolérance contraire à ces principes contribuerait à faire perdre de vue à mes collaborateurs le devoir qui leur est fait ; c'est dire que je n'en accorderai pas. Mais je dois me hâter d'ajouter que les fonctionnaires, employés ou agents en service ici ont parfaitement compris mes intentions et leurs obligations et que, jusqu'à présent, ils m'ont donné de sérieux sujets de



satisfaction. Je suis particulièrement heureux de leur en exprimer publiquement toute ma reconnaissance.

\*  
\*\*

Ma conduite personnelle sera celle que vous m'avez vu tenir jusqu'à présent. Je serai neutre. Je serai neutre en matière de politique locale et vous me verrez désireux de respecter toutes les idées qui ont pour but l'amélioration du sort commun.

Je m'efforcerai de donner l'exemple de la correction rigide et inflexible et je suis certain de vous faire voir jusqu'où peut aller mon dévouement à votre pays.

Ma mission est toute de travail et je m'y consacrerai entièrement, sans souci de la recherche de la popularité. Ce que je veux assurer, c'est le maintien de l'ordre et la sécurité que de mauvaises habitudes tendaient à vouloir troubler ; mais la population guyanaise, y compris tous les éléments qui la constituent, porte en elle un profond sentiment de sa dignité, qui me persuade qu'il suffira de lui montrer le danger pour qu'elle ait la sagesse et la fierté de l'éviter.

La liberté d'exprimer son opinion, de désigner ses représentants ne suffit-elle donc pas ? Certainement oui, car la liberté du vote est la première et la plus grande des libertés ; elle est la plus sacrée et elle doit s'exercer avec toute l'auréole d'une grande loyauté et d'une sincérité insoupçonnée.

La gravité de son exercice et la majesté qui y préside doivent la protéger contre tout ce qui pourrait entacher sa réputation, et chaque citoyen doit avoir à cœur de lui laisser, quoi qu'il arrive, son impeccable correction, sans quoi ce serait se montrer indigne de sa possession.

\*  
\*\*

J'insiste peut-être un peu sur certains points, mais vous me saurez gré de vous aider à dire ce qui doit être entendu, et vous estimerez sans doute, avec moi, que le Chef d'une colonie administrant au loin a le devoir d'instruire et de guider.



Il ne doit pas seulement administrer, il doit puiser, dans son amour de la société dont le Gouvernement de la République lui a fait l'honneur de lui confier les intérêts, le désir ardent du bonheur de cette société. S'il doit rechercher ses besoins et les moyens de les satisfaire, il doit aussi chercher à connaître ses goûts, ses tendances, ses aspirations pour les encourager ou tenter de les modifier; il doit apprendre ses coutumes, ses origines et sa foi pour les respecter. Enfin, il doit étudier son organisation et ses ressources naturelles pour parvenir à dégager au plus tôt la formule économique qui lui convient le mieux.

N'oublions jamais que nous sommes partie intégrante d'une grande et noble nation qui, quoi qu'on en dise, est toujours à la tête de la civilisation parce que c'est chez elle qu'elle a le plus profondément pénétré. Ses qualités n'ont pas disparu. L'habitude de nous dénigrer nous-mêmes, n'est qu'une fanfaronnade due au tempérament. Mais ne sent-on pas qu'il est temps d'en finir avec la manie de l'ironie. Cette façon de nous déconsidérer nous-mêmes par genre ou par plaisanterie fait le jeu de nos ennemis et de nos adversaires; il établit une déplorable réputation qui est imméritée. Nous valons beaucoup plus que l'opinion que nous nous amusons à donner de nous. Montrons-le donc en nous aidant, en nous aimant et ne nous diffamons pas.

Pour convaincre tout le monde de notre valeur réelle, il suffit de se placer en face de l'effort commis depuis nos désastres. Il n'y a pas d'exemple d'une expansion coloniale plus prompte, plus brillante et plus hautement humaine.

Ce merveilleux domaine colonial doit être géré avec méthode, avec amour, avec raison et avec justice. Il faut que chaque parcelle soit autant de France généreuse et prospère répandue sur tous les points du monde.

Ces considérations nous indiquent la conduite à tenir. Cette conduite, c'est l'apaisement et le groupement des efforts, la paix pour tous et le respect de nous mêmes.

Avec vous, Messieurs les Conseillers généraux, je prêcherai l'exemple. Mais vous, mieux que moi, êtes autorisés à dire que



tes les discussions sont précieuses et les idées respectables à la condition que les unes soient courtoises et les autres élevées.

Ici, croyez-moi, un même désir peut réunir tout le monde : *la grandeur et la prospérité de la Guyane*. Cette ambition est de nature à inspirer les plus sages réflexions et à faire détester dans les polémiques, l'emploi des personnalités qui rapetisse les débats en les envenimant et à faire condamner l'injure qui n'est pas digne de servir la pensée.

Cela ne veut pas dire que les aspirations doivent être abandonnées ni les efforts diminués pour les faire triompher, mais c'est l'excellence des théories qui doit être démontrée et non la provocation qui doit en résulter, et cela paraît d'autant plus aisé à obtenir en Guyane qu'au point de vue social, enseignés et aidés par les circonstances, vous avez intelligemment appliqué le principe avant de mettre en discussion la valeur des théories. On peut donc se déclarer satisfait et s'en tenir là, pour se consacrer à l'étude des moyens économiques qui parferont l'œuvre.

J'aime trop l'humanité, le peuple et l'ouvrier laborieux pour ne pas saisir cette occasion de demander à tous ceux qui ont votre mission, de guider ce dernier dans la voie qui doit lui être la plus profitable.

Quelle faute, quel crime ne commettrait-on pas en laissant nourrir la haine et rêver d'envie de représailles. Il faut le prémunir contre les tendances qui peuvent flatter son esprit entr'ouvert aux grandes conceptions de l'avenir et savoir lui faire jeter le fruit quand on le croit empoisonné.

La Guyane est riche, elle est hospitalière, calme et accueillante et il est compréhensible qu'on ait envie de la paix et de l'aisance dans lesquelles on voit vivre ses habitants. Mais qui est-ce qui empêche les derniers venus de faire comme leurs devanciers ? Personne.

Il ne faut donc pas se tromper ni laisser créer une formule fausse. Ce n'est pas en maudissant le capital qui manque, hélas !



plus qu'il n'abonde qu'on constituera le sien ; c'est en allant, comme les autres, là où ils ont conquis le leur.

Le champ est vaste, il est ouvert, mais il doit être rendu encore plus accessible à tout le monde.

Que signifierait donc la haine dans ces conditions, si ce n'est l'envie ? et l'envie de quoi, si ce n'est celle de jouir du bien que d'autres ont acquis ?

Je suis bien certain que personne n'en veut de ce bien là ; et alors ?

Alors, rien ne justifie la division, il y a malentendu, voilà tout, et je serais bien heureux si cette démonstration pouvait contribuer à le dissiper.

Il ne faut pas que les tendances soient seulement révolutionnaires et que le but soit moins une amélioration sérieuse et justifiée des conditions de l'existence ouvrière qu'un brusque bouleversement des choses ; sans quoi on fait dire que ceux qui les poursuivent sont les professionnels de l'agitation. La cohésion du prolétariat ne doit pas non plus signifier la lutte brutale des êtres, sous peine de malheurs dont l'histoire a ensuite à rougir, car toutes les libertés sont compatibles avec le maintien de l'ordre public. Il ne faut violer ni le droit ni la liberté du voisin, et, avant de remplacer ce qui est par autre chose, il faut être certain que cette autre chose sera meilleure pour la communauté. Voilà ce que l'on doit s'appliquer à démontrer dans de sages et honnêtes discussions.

Mais que ceux qui ont tant de droit à l'amélioration de leur sort ne se laissent pas griser par de vaines déclamations. Nous devons vouloir l'égalité dans la prospérité et non l'égalité dans la misère, et nous ne devons pas vouloir du droit qui écrase les droits particuliers, pas plus que de la justice qui mettrait sur la même ligne les laborieux et les oisifs.

Il faut montrer une vérité lumineuse, sincère, étincelante et non une vérité travestie de lambeaux oratoires.



Que les impatients réfugient leur ardeur dans l'histoire ; son étude réfrènera leurs enthousiasmes poétiques et réduira à leurs proportions les émotions des romans sociaux ; ils verront que la possibilité de l'amélioration du sort des hommes est devant et non dans le retour aux états primitifs.

Les légitimes aspirations des travailleurs doivent être satisfaites par l'amélioration de leur sort, jusqu'à ce que ce sort soit devenu celui qu'ils ambitionnent, mais elles ne sauraient l'être par la ruine de ceux qui les ont devancés et qui, après tout, sortent de leurs rangs ; pas plus qu'en portant atteinte au sort des êtres qui jouissent aujourd'hui d'efforts accomplis et récompensés.

Certes, il ne faut pas que toutes les affaires se fassent par le capital, car l'effort a son prix et doit améliorer la situation de celui qui le commet. C'est l'union, l'association équitable de ces deux forces indispensables qu'il faut poursuivre dans la paix et dans le recueillement.

L'un doit venir à l'autre les mains pleines et tendues et dire : sans ton effort, ce que je possède deviendrait inerte improductif et disparaîtrait. Cherchons à établir l'étalon qui servira à attribuer la part équitable proportionnelle à l'apport employé et à l'effort effectué, et agissons pour l'amour de nous et la grandeur de notre pays, de notre renom, de notre race dont nous devons porter en nous la fierté.

Si la courtoisie est nécessaire pour faire écouter les doléances par les esprits sérieux, la dignité des attitudes, du langage et de la pensée s'impose à tout peuple qui prétend devenir grand ; il se doit l'estime et la considération de lui même, si non il ne s'inspire à personne et ne sait plus l'accorder à autrui.

Voilà ce que les chefs des partis doivent dire. Mais que le calme et le respect des citoyens soient assurés, que la propriété qui est le prix du travail et la récompense de l'effort, comme elle est le ressort indispensable à toute société qui veut progresser, soit garantie et que la confiance et la paix ne soient pas trou-



blées, afin que le travail, la chose sainte, soit libre et productif. Voilà ce que nous devons assurer. Nous ne faillirons pas à ce devoir ni les uns ni les autres, je le sais, et pour ma part, j'en prends l'engagement.

L'exemple doit venir de haut et il nous est venu déjà de l'homme d'action et de dévouement qui préside si brillamment aux destinées coloniales : M. CLÉMENTEL, ministre des colonies, traçait magistralement ces pensées, le 25 juin dernier, à Riom, dans le beau langage qui lui est familier, et M. ETIENNE, cette grande figure du patriotisme éclairé, cet apôtre du relèvement de la nation par la grandeur, la richesse et la solidité du domaine colonial, le disait aussi, avec son grand cœur et sa robuste loyauté, le même jour, à Troyes.

Cet exemple, Messieurs, doit aussi venir de nous et voilà pourquoi j'ai tenu à vous dire ces choses à l'ouverture de cette session.

En présence de la situation particulière de la colonie, j'ai pris la résolution de tenter de créer ce que j'appellerai une troisième formule qui constituerait un programme de politique aussi, mais de politique exclusivement économique.

Puisque l'idée républicaine n'est pas en cause, je le répète, et que la générosité et la splendeur de ses principes a illuminé tout le monde ici, unissons-nous donc dans le travail. Faisons de la bonne besogne et goûtons la joie de ne pas avoir à faire de la politique qui divise et irrite.

On peut choisir ceux qui paraissent aimer le plus leur pays et qui lui ont donné le plus de gage de leur dévouement sans se détester et se le dire. Il est bien certain que les avis ne peuvent qu'être partagés, mais quand chacun a fait valoir ses arguments, ses raisons et ses croyances, pour la Guyane, Messieurs, je vous en supplie, qu'on s'en tienne là.

Pour l'amour de ce pays, songeons à la mise en valeur de ses richesses, parce que la conséquence certaine de cette constante



préoccupation ne peut que concourir à l'augmentation du bien-être, au profit de ceux qui en ont le plus besoin.

Voilà le véritable champ d'études, le terrain fécond de l'activité intellectuelle, annonciatrice de l'activité industrielle. Voilà l'objectif des préoccupations et le sujet des saines rêveries humanitaires. Voilà enfin l'indication de la nécessité de rechercher loyalement les économies qui nous permettront d'ouvrir au plus tôt des chantiers, car ce sont ces chantiers de travaux qui créeront d'abord l'activité et l'aisance, en attendant qu'ils aient doté le pays de l'outil qui mettra à jour sa fécondité et ses trésors.

J'abandonne ce sujet avec regret et je veux encore répéter toute ma conviction.

C'est cette expansion qui doit devenir l'objet et le but de nos préoccupations et réunir toutes les aspirations et toutes les intelligences. C'est au nom de ce devoir que doivent se proclamer la concorde et la paix, la fraternité entre tous.

Pardonnez-moi, Messieurs, de m'étendre aussi longuement sur des sujets en apparence étrangers au but de cette réunion ; mais vous m'avez bien compris, vous sentez que j'ai voulu me présenter à vous en pleine lumière et vous faire entendre des paroles que la situation commande.

Vous avez, par ce qui précède, la notion très exacte de ce que sera mon programme dans ce pays auquel je me suis donné sans réserve.

Ce programme est dans tous les esprits, je vais pourtant l'énumérer : il comprend : un warf permettant l'accostage des bateaux en tout temps, l'outillage complet des quais, la réfection et l'entretien des routes, le chemin de fer, un service de bateaux à vapeur régulier pour relier les points de la colonie accessibles par eaux, et la construction d'une route de Cayenne au Maroni.

Avec le warf et l'outillage des quais, nous parviendrons de suite à la diminution des frais de manutention qui grèvent si lourdement les produits importés et l'aspect du port profitera



grandement à la réputation de la Guyane qui peut légitimement prétendre à en avoir une bien meilleure que celle dont elle jouit actuellement.

En refaisant les routes et en les rendant plus praticables, nous aiderons à la création des cultures maraîchères et nous parerons les environs du chef-lieu qui deviendront plus agréables et plus attirants.

Enfin, avec le chemin de fer, nous entrons dans le domaine de la formule guyanaise par excellence, nous mettons en valeur ses puissantes et inestimables richesses minières et forestières.

C'est l'activité commerciale et industrielle créée pour ne plus s'arrêter, mais au contraire pour s'accroître et s'étendre sur tout le territoire. C'est la sécurité assurée par la possibilité de l'organisation administrative se décentralisant au fur et à mesure de la création des centres. C'est la constitution de la propriété offerte à tous et dont la garantie sera assurée par la possibilité de parcourir le pays sur tous ses points habités.

Quel est donc le travailleur sérieux qui ne pourrait pas profiter de ce bienfait pour acquérir et posséder au même titre et selon son activité, son intelligence et son effort que ceux dont il ambitionne l'aisance ?

C'est là la véritable solution et j'ai bien fait de dire qu'en Guyane la question sociale pouvait se résoudre sans haine et sans heurt au profit de tous ses habitants. Elle peut se résoudre si, dans un grand élan de sagesse et de raison, on renonce à la division, à la haine, au mépris, et qu'on fasse le sacrifice de replacer les revenus considérables du pays à leur véritable destination.

La route du Maroni, refaite en suivant un sentier utile, par des pays sains et exploitables, doit être un but que la nécessité de relier les deux grands centres déjà existants dans la colonie suffirait à justifier pour faciliter l'échange des produits.



Mais Cayenne doit rester le chef-lieu, le port, cela est indéniable et l'isolement ne doit pas être la conséquence de la concentration de l'administration pénitentiaire au Maroni.

N'est-il pas bien démontré que la mise en pratique de ce programme, qui n'a rien d'extraordinaire et qui se renferme dans les limites indiquées par les ressources et les forces du pays, sera la source féconde d'où naîtront enfin l'activité et l'aisance, la richesse même qui assurera l'avenir de la colonie en faisant enfin régner le calme et l'entente.

L'activité industrielle et la prospérité commerciale provoqueront d'elles-mêmes l'accroissement de la population et vous aurez conquis en France et en Europe la confiance qu'à bon droit vous ambitionnez d'inspirer.

Vous pouvez être assurés que lorsque vous serez entrés résolument dans cette voie et que vous aurez proclamé l'apaisement, vous verrez venir à vous les capitaux qui s'offriront d'eux-mêmes.

L'énergie latente se manifestera par le goût au travail productif et rémunérateur qui conduit à la propriété fièrement acquise, à l'indépendance et au confortable. Si vous pouviez savoir, Messieurs, avec quelle ardeur j'aspire à m'employer à la réalisation de ce rêve, vous ne me marchanderez aucun moyen pour vous prouver la sincérité de mon dévouement à votre pays.

Que puis-je vous dire de plus pour que vous connaissiez toute ma pensée? Je ne puis que vous supplier, vous les représentants de la Guyane, de vous interposer entre vos frères prêts à devenir des ennemis pour des questions de personnes. Qu'est-ce donc que quelques individualités, quand il s'agit de l'avenir d'une colonie, de la grandeur et de la puissance d'une collectivité, de l'avenir de tous vos enfants?

L'agitation politique stérile et énervante est une entrave sérieuse, croyez-le bien, à tout développement économique profitable.

Que chacun se pénètre de son rôle, de son mandat, que chacun reste dans ses attributions et s'y voue; soyons sérieux et



conscients de nos actions et que les petites puérités auxquelles personne ne se laisse plus prendre disparaissent de nos préoccupations.

Ce n'est pas en s'en prenant à l'Administration par habitude et pour occuper une galerie qu'on aide à l'accomplissement des choses sérieuses. La masse a plus besoin d'être instruite de la vérité qu'amusée, elle a plus besoin d'être préparée à la considération de ceux qui se vouent tout entier à sa cause, à celle de tous, à la meilleure et plus juste répartition des produits d'une région au profit commun, à la prospérité générale par le travail, que flattée dans ses instincts les moins généreux.

Au point de vue administratif, qui est plus spécialement mon domaine, vous pouvez être assurés que tous, nous nous acquitterons en conscience, avec goût et avec assiduité des nombreux travaux qui sont notre lot quotidien.

Vous verrez chez les fonctionnaires de ce pays, auxquels je renouvelle mes remerciements pour l'empressement qu'ils mettent à me seconder et à s'inspirer de mes intentions, le souci de l'accomplissement du devoir, parce qu'ils ambitionnent l'estime publique.

\*  
\* \*

Je me laisse entraîner au plaisir de m'ouvrir à vous pour entrer en plus profonde communion de pensées et je m'aperçois du temps trop long que je vous prends, sans vous parler du budget pour lequel vous êtes pourtant réunis.

L'exposé des motifs qui est très explicite et très documenté, me dispense d'entrer dans de longs détails sur les modifications apportées au budget, les causes sont clairement exposées et rien n'est caché, tout, au contraire, est soigneusement souligné pour vous permettre de bien voir et de promptement juger.

Ce budget, Messieurs, ne peut être appelé qu'un budget d'attente, puisqu'il est sensiblement la copie de celui de l'exercice en cours.



Ce n'est pas que j'ignore toutes les modifications qu'il devrait subir. Oh non ! elles sont d'ailleurs indiquées par les judicieuses observations des missions d'inspection et de M. le Ministre des colonies. Mon premier sentiment a été fait de confusion de vous le présenter ainsi, mais outre le peu de temps dans lequel j'ai dû l'examiner et le préparer, je me suis rendu compte que les réformes à y faire étaient si profondes, qu'en y procédant, je ne pouvais que compromettre l'œuvre que je rêve d'accomplir.

En dehors des indications dont je viens de parler, la raison et la justice suffisent pour marquer de traits lumineux les importantes modifications que nous aurions le devoir de lui faire subir. De très grosses économies pourraient être réalisées et doivent l'être ; mais, en opérant brusquement, j'ai senti que je provoquerais des découragements et je ne veux modifier aucune situation ni léser aucun droit acquis.

Il faut pourtant arriver à une répartition plus légitime, à un emploi plus utile, surtout, des deniers des contribuables, qui ne peuvent supporter la lourde charge des impôts, dans le seul but de payer des soldes et d'entretenir un rouage administratif peut-être un peu compliqué ou luxueux par rapport aux besoins. Les générosités de toutes sortes pourront reparaître quand l'ensemble des revenus créés par l'apport de tous aura été employé au profit de tous, c'est-à-dire en travaux.

Pour parvenir au résultat que j'indique sans heurter qui que ce soit, mais surtout sans priver personne des situations et des soldes qui figurent au budget, je fixerai par des actes soigneusement étudiés, les cadres et les soldes de l'avenir, de manière à procéder par extinction, mais inexorablement, à la révision qui s'impose.

Ce système est celui que je vous recommande pour toutes les allocations que votre générosité a inscrites aux budgets que j'ai examinés et les libéralités, sans doute louables, doivent être supprimées par la même voie.

Il faut dire, tout de suite, que les travaux ne peuvent être plus longtemps différés, sans quoi on pourrait être justement



taxé d'impuissance, d'indifférence, et, qui sait, peut-être, de nourrir le désir de rester dans l'état où l'on est. Mais ce qu'il faut établir surtout, c'est que ces travaux ne doivent pas être exécutés à l'aide d'impôts nouveaux.

Les contribuables de la Guyane sont déjà trop lourdement grevés. Nous devons avoir à cœur de ne pas augmenter leur contribution parce que de graves effets économiques pourraient s'en suivre.

Il faut trouver, dans un budget de près de trois millions, les moyens d'ouvrir au plus vite des chantiers. Les ressources merveilleuses de ce pays ne doivent pas être plus longtemps distraites de leur véritable destination, et la résolution de ramener les choses à leur point, par le moyen que je viens d'indiquer, doit être irrévocablement prise dès maintenant.

J'ai hâte de connaître tout votre sentiment sur le programme que je viens d'exposer et sur les moyens de le mettre à exécution. C'est quand je saurai votre résolution d'employer de ce budget tout ce qui est nécessaire au gage d'un emprunt ou au paiement des travaux, que je pourrai utilement me livrer à sa préparation, et, de vos votes de principe naîtra l'ère qu'attend ce pays pour s'offrir à la vue dans toute sa parure, sa splendeur et sa séduction.

Mon désir d'action ne saurait se contenter de contempler ce qu'on pourrait faire et ce qu'on ne fait pas. et j'aime mieux rechercher les moyens de créer ce qui manque à la Guyane que les causes pour lesquelles elle est encore dépourvue de ce qu'elle attend.

Vous trouverez une prévision de 50,000 francs au projet de budget que j'ai l'honneur de vous soumettre pour frais de la mission qui sera chargée d'étudier, de tracer et de lever le terrain que devra parcourir le chemin de fer. Cette somme est tout à fait insuffisante, mais vous verrez combien j'ai eu les mains liées par la nécessité de ne pas porter atteinte à des situations créées déjà depuis longtemps, et si ces 50,000 francs ne représentent que le tiers de ce que nous devrions prévoir dès



cette année, son inscription aura cependant une grande portée car elle marquera, une fois de plus, l'intention des représentants du pays d'acquiescer au programme que je viens d'exposer, et d'entrer, cette fois-ci, résolûment dans la voie de son exécution.

Pendant le cours de cette année et durant l'exercice 1906, l'Administration procédera immédiatement aux études et à la préparation des dossiers de travaux publics.

Mais, Messieurs, je me résume, l'exercice 1906, à moins que vous ne le remaniez profondément, dans la limite de vos pouvoirs, est, ainsi que je vous l'ai dit, sensiblement semblable à celui qui s'écoule et vous savez quelles intentions ont présidé à sa préparation. Je ne veux que vous demander de le voter rapidement, afin de me donner au plus tôt la base d'opération qui m'est indispensable, et je termine en vous exhortant à bannir de vos discussions toutes préoccupations politiques.

Je vous demande aussi instamment de laisser le soin à l'Administration de préparer et de s'occuper des affaires qui la concernent, et si vos protestations doivent se manifester contre quelque mesure qui vous paraîtrait ne pas servir comme il convient l'intérêt public, que ce soit par la voie calme de la légalité sans acrimonie, sans colère ni fâcherie, même apparentes, afin de ne jamais courir le risque de déformer l'intention réelle, car, seul, le désir réciproque d'ordre et de méthode doit nous animer.

Faisons-nous la douce obligation de travailler dans la paix, en plein jour, sous la plus éclatante clarté, à la prospérité de la Guyane. Il faut que la vérité soit la seule souveraine et ainsi seront compris nos efforts et consentis les sacrifices pour grouper les ressources éparses, afin de les employer au profit de tous les citoyens.

En nous vouant à ce programme, avec passion, avec persévérance vous verrez qu'on sera bientôt surpris du développement dont ce merveilleux pays est susceptible, et nous l'aurons enfin fait connaître tel qu'il est ; c'est mon désir le plus cher.



Avant de vous laisser à vos travaux, je tiens à vous remercier pour l'aide que vous m'avez déjà donnée et que je considère comme le gage de la parfaite harmonie qui règnera entre votre Assemblée et mon Administration, j'en ai l'assurance, parce qu'elle reposera sur le respect de nos attributions et, surtout, sur notre résolution commune d'unir nos pouvoirs au profit de notre belle et riche colonie.

Je délègue auprès de vous mon excellent collaborateur, M. Charlat; il connaît le but que je poursuis, mon désir de concorde et mon dévouement aux intérêts que vous allez examiner; il a toute ma confiance qu'il mérite grandement et j'ai la conviction que vous y ajouterez la vôtre.

Le projet de budget qui vous a été remis a été établi avec la collaboration active et éclairée du Chef actuel du bureau des finances, M. Boudoute, qui assistera M. le Secrétaire général, si celui-ci le jugeait nécessaire.

Messieurs les Conseillers généraux, je déclare ouverte votre session ordinaire de 1905.

*Vive la France!*

*Vive la République!*

*Vive la Guyane!*







